

1511 (29 MAI).

Les gardes de la monn^e de Paris donnent un reçu de 4 écus d'or à eux payés par Laurent Surreau, m^e part^{er}, après procès. Ce reçu est en marge de la sentence des généraux m^{es} et signé Creveceur (*sic*) et Bertillion (*sic*).

(A. N. Reg. Z, 1^o, 7.)